

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 20 juin 2023

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 41^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4213-2022 Phase 2 Énergir – Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2023 / DÉPÔT DE LA DDR NO.3 DU ROÉÉ ET LE ROÉÉ NE PARTICIPERA PAS À LA SÉANCE DE TRAVAIL DU 11 JUILLET 2023
N/D : 1001-151-2

Chère consœur,

Par la présente et conformément à la décision [D-2023-074](#) rendue par la Régie le 12 juin dernier, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) soumet sa Demande de renseignements no.3 sur la preuve déposée les 12 et 26 mai dernier, relativement à la phase 2 du dossier en rubrique.

Par la même occasion, le ROÉÉ informe la Régie qu'il ne participera pas à la séance de travail du 11 juillet prochain.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Me Dubois, nos salutations les meilleures.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE



par : Me Franklin S. Gertler

FSG/bz
p.j. DDR no.3 du ROÉÉ à Énergir

c.c. (courriel seulement)
M^e Vincent Locas (Énergir)
Jean-Pierre Finet, analyste du ROÉÉ
Simon Paré-Poupart, Coordination ROÉÉ